

France-Dammartin-en-Goële: Construction project management services

OJ S 137/2015 18/07/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: CC Plaines et monts de France

Postal address: 6 rue du Général de Gaulle

Town: Dammartin-en-Goële

Postal code: 77230

Country: France

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.cc-pmf.fr>Address of the buyer profile: <https://eu.eu-supply.com/ctm/supplier/publictenders?B=CCPMF&PU=1>Electronic access to information: <https://eu.eu-supply.com/ctm/supplier/publictenders?B=CCPMF&PU=1>Electronic submission of tenders and requests to participate: <https://eu.eu-supply.com/ctm/supplier/publictenders?B=CCPMF&PU=1>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Communauté de communes Plaines et monts de France

Postal address: 7 rue Georges Pompidou

Town: Le Mesnil-Amelot

Postal code: 77990

Contact person: Service marchés publics

E-mail: marchespublics@cc-pmf.fr

Telephone: +33 160037108

Fax: +33 160030106

Internet address: <https://eu.eu-supply.com/ctm/supplier/publictenders?B=CCPMF&PU=1>**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

Official name: Communauté de communes Plaines et monts de France

Postal address: 7 rue Georges Pompidou

Town: Le Mesnil-Amelot

Postal code: 77990

Contact person: Service marchés publics

E-mail: marchespublics@cc-pmf.fr

Telephone: +33 160037108

Fax: +33 160030106

Internet address: <https://eu.eu-supply.com/ctm/supplier/publictenders?B=CCPMF&PU=1>**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: Communauté de communes Plaines et monts de France

Postal address: 7 rue Georges Pompidou

Town: Le Mesnil-Amelot

Postal code: 77990

Contact person: Service marchés publics

E-mail: marchespublics@cc-pmf.fr

Telephone: +33 160037108

Fax: +33 160030106

Internet address: <https://eu.eu-supply.com/ctm/supplier/publictenders?B=CCPMF&PU=1>

I.2. Type of the contracting authority

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Désignation d'un aménageur dans le cadre d'une concession d'aménagement — ZAC de la Chapelle de Guivry — Le Mesnil-Amelot.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent avis concerne la désignation d'un concessionnaire pour l'aménagement de la ZAC de la Chapelle de Guivry, d'environ 70 ha, située sur la commune du Mesnil-Amelot, au sens des dispositions des articles L 300-4 et suivants du code de l'urbanisme et R 300-4 à R 300-14 du code de l'urbanisme, suite à la caducité d'un premier traité de concession.

La ZAC de la Chapelle de Guivry a été créée par délibération du Conseil communautaire en date du 30.3.2006. Le dossier de création a été approuvé par une délibération en date du 11.5.2006. Le dossier de réalisation a été approuvé par une délibération en date du 15.12.2010.

Les terrains concernés par la ZAC sont classés en majorité en zone AUX du PLU.

Il s'agit d'une opération mixte d'activités. Ce secteur est destiné à recevoir des activités et services.

La durée prévisionnelle de la concession est de 8 à 10 ans. Elle sera définitivement fixée lors de la signature du contrat, à l'issue de la négociation.

II.1.6. CPV code(s)

71541000 Construction project management services, 71410000 Urban planning services, 45211360 Urban development construction work, 71247000 Supervision of building work, 71250000 Architectural, engineering and surveying services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.1.8. Lots

II.1.9. Information about variants

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

De manière générale, le concessionnaire assure la maîtrise d'ouvrage des travaux et équipements concourant à l'opération prévue dans la concession, ainsi que la réalisation des études et de toutes missions nécessaires à leur exécution. Il est chargé par le concédant d'acquérir les biens nécessaires à la réalisation de l'opération (le cas échéant par voie d'expropriation ou de préemption). Le concessionnaire devra réaliser les travaux de viabilisation du site, créer les voiries et espaces publics et réaliser les liaisons douces.

Réception des candidatures:

Date limite de réception des candidatures: le 7.9.2015 à 16:00.

Les candidatures seront envoyées par courrier RAR, déposés contre récépissé auprès de la Communauté de communes Plaines et monts de France — service marchés publics ou transmises par voie électronique à l'adresse suivante: <https://eu.eu-supply.com/ctm/supplier/publictenders?B=CCPMF&PU=1>

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Une lettre de candidature avec identification de la structure juridique candidate à la concession d'aménagement signée par une personne habilitée à engager le candidat. En cas de groupement d'aménageurs, identification des membres du groupement, répartitions des prestations entre les membres, forme du groupement et habilitation du mandataire.

Si le candidat est en redressement judiciaire suivant la procédure instituée par l'article L.631-1 du code du commerce ou une procédure équivalente régie par un droit étranger, une copie du ou des jugements prononcés.

Une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq (5) dernières années d'une condamnation définitive pour l'une des

infractions prévues par les articles 222-38, 222-40, 313-1, 313-2, 313-3, 314-1, 314-2, 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, 421-5, 433-1, 434-9, 435-2, 441-1 à 441-7, 441-8, 441-9 et 450-1 du code pénal ainsi que l'article 1741 du code général des impôts ou des infractions de même nature dans un autre état de l'Union européenne.

Une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq (5) dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L.8221-1, L.823-1, L.824-2 et L.825-1 du code du travail ou des infractions de même nature dans un autre état de l'Union européenne.

Une copie des certificats délivrés par les administrations et organismes compétents en matière fiscale et sociale attestant que le candidat s'est acquitté des impôts et cotisations exigibles au 31.12.2014 ou obligations équivalentes régies par un droit étranger.

Un extrait de l'inscription du candidat au registre du commerce ou K bis et/ou une attestation d'inscription au répertoire des métiers ou autre immatriculation ou agrément ou obligations équivalentes régies par un droit étranger.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Le chiffre d'affaire des trois (3) derniers exercices clos avec répartition par type d'activité et la part concernant les prestations similaires ou celui des associés constituant la société spécifiquement établie pour y répondre.

Une notice prévisionnelle de la situation et des perspectives du candidat.

Tout élément de nature à faire apparaître la capacité et la solidité financière du candidat.

La preuve d'une assurance pour risques professionnels.

Les entreprises nouvellement créées produiront tout document équivalent permettant d'apprécier leur capacité financière.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

La déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrat de même nature.

La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacun des trois (3) dernières années. Le candidat présentera notamment un organigramme détaillé.

Un dossier représentant les références les plus pertinentes au regard d'opérations d'aménagement similaires réalisées dans les trois (3) dernières années ou en cours de réalisation mentionnant notamment la collectivité concédante, la nature et les caractéristiques principales de l'opération (superficie, surface de plancher construite ou à bâtir, coût global d'aménagement et programmation), ainsi que toutes autres informations qui pourraient être nécessaires à leur compréhension.

La déclaration indiquant les compétences professionnelles, qualifications et certifications du candidat.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Compétences et références des différents intervenants (qualité et organisation de l'équipe dédiée au projet). Weighting 20
2. Qualité technique (qualité du programme prévisionnel d'activités: planning détaillé, phasage opérationnel, délais d'exécution et détail des procédures; modalités de mise en œuvre de la qualité architecturale, des performances environnementales et de la mixité fonctionnelle; méthodologie mise en œuvre pour la réalisation des missions confiées et qualité des propositions relatives au traitement des équipements existants). Weighting 40
3. Équilibre financier (performances économiques et financières; équilibre entre ambition et réalisme; optimisation et cohérence des différents postes du bilan et de sa trésorerie). Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

AO_15031

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

19.10.2015 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: Commission Ad hoc.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Déroulement de la consultation:

La procédure de concession d'aménagement se déroulera, selon les dispositions des articles R.300-4 à 11 du code de l'urbanisme, comme tel:

1. Après publication de l'avis, les candidats pourront télécharger le règlement de consultation à l'adresse suivante: <https://eu.eu-supply.com/ctm/supplier/publictenders?B=CCPMF&PU=1>

Puis la réception des candidatures dans le délai fixé, le concédant (la CCPMF) enverra à chacun des candidats ayant répondu à l'appel à la concurrence les documents de la consultation spécifiés à l'article 3 du règlement de consultation. La date d'envoi est fixée au 9.9.2015. Des compléments au dossier de consultation pourront si nécessaire être transmis à l'ensemble des candidats durant la procédure de consultation.

2. Les propositions devront être remises dans les conditions prévues aux articles 5 et 7 du règlement de consultation, soit avant le 19.10.2015 à 16:00.
3. Les candidatures et offres seront ensuite analysées par la commission ad hoc, spécialement instituée à cet effet par délibération en date du 20.4.2015, qui formulera un avis.
4. Au vu de cet avis, M. le président, ou son représentant, engagera si nécessaire toute discussion utile (auditions) avec une ou plusieurs personnes ayant présenté une candidature. Les discussions porteront uniquement sur les modalités de mise en œuvre et de réalisation de l'opération, il n'est pas prévu le versement d'une prime.
5. M. le président, ou son représentant, représentera la CCPMF lors des négociations avec les ou les candidats. Ceux-ci seront avisés de la date de négociation par courrier.
6. Ces négociations devront aboutir à un traité de concession d'aménagement. Le concédant (la CCPMF) choisira alors le candidat ayant remis l'offre la plus avantageuse au regard des critères visés à l'article 7. Le choix portera sur un candidat et un traité de concession d'aménagement.

Le concédant se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente procédure.

Localisation: la ZAC (70 ha) est située au Nord-Est de la commune du Mesnil-Amelot et est desservie par la RD 401 et la RN 1104 (ancienne RD 212) qui aura un accès direct à l'a 104 via un échangeur en partie Sud de la ZAC.

Objectifs: les objectifs de cet aménagement sont d'assurer la poursuite du développement économique de la communauté de communes, d'améliorer la vie des habitants de la commune et de la communauté de communes en proposant des opportunités d'emplois, des équipements, des services, des ressources fiscales, d'apporter une offre diversifiée d'activités et de services et d'aménager des transitions paysagères entre les espaces agricoles et les espaces urbanisés.

Contraintes foncières et financières:

Le concessionnaire aura en charge les acquisitions foncières de l'ensemble du périmètre de la ZAC. Il bénéficiera de la délégation du droit de préemption urbain de la commune sur ce même périmètre et de la délégation du droit à exproprier. Les solutions proposées devront s'adapter aux particularités du site telles que la pluralité des propriétaires fonciers.

Outre l'ensemble des équipements d'infrastructure nécessaires à l'équipement et au fonctionnement de la ZAC le concessionnaire devra contribuer au financement:

- du barreau de liaison RD 401/RN 1104,
- des 3 giratoires prévus le long de ce barreau,
- de l'aménagement de voirie sur la RD 401, permettant l'entrée sur la ZAC;

Le concessionnaire tirera ses revenus et bénéfices des produits des concessions. Il devra assumer le risque financier de l'opération sans recours à aucune subvention de la

communauté de communes.

Dans le cadre du contrat de concession, le concessionnaire devra notamment:

- réaliser les études techniques nécessaires à la réalisation des infrastructures de la ZAC,
- réviser l'étude d'impact du dossier de création, si nécessaire,
- élaborer la modification du dossier de réalisation de la ZAC qui sera approuvé par le Conseil Communautaire,
- procéder aux acquisitions foncières, amiables ou par voie de préemption ou d'expropriation par délégation du concédant,
- remettre au concédant des équipements publics, une fois aménagés.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 15.7.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Melun

Postal address: 43 rue du Général de Gaulle

Town: Melun

Postal code: 77000

Telephone: +33 160566630

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Melun

Postal address: 43 rue du Général de Gaulle

Town: Melun

Postal code: 77000

Telephone: +33 160566630

VI.5. Date of dispatch of this notice

15.7.2015